

STAGES ACADÉMIQUES SNES-FSU

Jeudi 19 octobre 2023 à Montpellier.

Stage Lycée : bilan des réformes, un autre lycée est possible.

Jeudi 19 octobre à Rivesaltes (66) ou Vendredi 20 octobre 2023 à Montpellier.

Stage Collège : maillon faible...ment doté de la politique éducative.

Pour participer à ce stage, vous devez déposer <u>ou transmettre par mail</u> au secrétariat de votre établissement <u>l'imprimé de demande de congé pour formation syndicale</u> (en PJ), 30 jours avant le stage, soit <u>le mardi 19 septembre 2023</u>. Un envoi par mail est tout à fait recevable.

Votre demande de congé sera automatiquement acceptée car la formation syndicale est un droit. <u>Il n'y pas</u> <u>de convocation à fournir</u> ; en cas de difficulté avec votre chef d'établissement, nous contacter.

Les lieux précis vous seront communiqués.

Pour informer	le SNES	de votre	partici	pation	:
---------------	---------	----------	---------	--------	---

Renvoyer ce bulletin d'inscription à : SNES - Enclos des Lys B	- 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER
ou (de préférence) par mail à <u>s3mon@snes.edu</u>	

NOM Prénom:

Établissement : Discipline :

Les frais de déplacement et de repas, ainsi que les frais de garde d'enfants seront remboursés aux adhérents.







DEMANDE DE CONGE POUR FORMATION SYNDICALE

Je soussigné(e) :
Nom, prénom :
Corps - grade :
Etablissement :
sollicite un congé pour formation syndicale – art. 34-7° de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée.
Dénomination de l'organisation syndicale : SNES-FSU
Centre ou institut de formation : IRHSES (Institut de Recherches sur l'Histoire du Syndicalisme dans les Enseignements du Second Degré).
Date(s) du congé de formation :
Date et signature du demandeur :
Visa du chef d'établissement ou de service :
Date et signature :